

L'AVENIR

Parait tous les MERCREDIS et SAMEDIS dans l'après-midi.

ABONNEMENT.

Pour six mois, 5s.
Pour un an, 10s.
L'abonnement est invariablement payable d'avance.

L'Avenir,

ANNONCES.

On reçoit les ANNONCES tous les jours de 6h. à 8h. P.M. Les prix des annonces, quoique les colonnes du journal soient plus larges que celles des autres journaux, sont les mêmes, et l'on fait des remises considérables sur celles publiées à long terme.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ
EN COMMANDITE DE JEUNES GENS.

"LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT"

RÉDIGÉ PAR UN
COMITÉ DE COLLABORATEURS.

ASSEMBLÉE DU MARCHÉ BONSECOURS.

DISCOURS PRONONCÉ.

PAR

L'Honorable L. J. Papineau.

(Suite et fin.)

Il est ailleurs des négoce plus prospères, des industries plus développées, des cultures plus productives que les nôtres; mais il n'y a nulle part ailleurs un clergé plus national, ni plus édifiant que le nôtre, plus dévoué à sa mission évangélique, de crier: gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre, de quelques races, de quelque couleur, de quelque croyance qu'ils soient. Ce clergé est, en outre, par sa situation légale, aussi bien que par ses affections et ses intérêts, soumis à partager le sort heureux ou malheureux, de cette grande classe des cultivateurs, dont principalement il recrute ses rangs, avec qui son bien-être, son existence de corporation et individuelle, sont plus étroitement liés, qu'ils ne le sont en aucun autre pays. Il n'est pas ici le marche-pied du trône et de l'aristocratie. Il n'est pas asservi, comme jadis il le fut en France, à remplacer, dans l'épiscopat, le plus pur et le plus auguste des hommes, un Fénelon; par le plus sale et le plus vil des roués de la régence, le Dubois.

Il n'est pas asservi à mentir, au premier de tous les préceptes de l'évangile, comme celui d'Angleterre, qui s'empare du bien d'autrui, quand il force catholiques et dissidens, à payer chèrement ses enseignements, eux qui consciencieusement croient que ses enseignements sont erronés; qu'ils sont contraires à une révélation, qu'ils pensent être divine; qu'ils sont propres, s'ils les écoutaient, à fausser leur moralité, et à mettre en péril leur éternel avenir.

Voilà la position humiliante et faussée dans laquelle, sur des piédestaux très-élevés, mais cimentés d'artifices et de sophismes, sont installés les clergés, sous les gouvernements qui veulent l'alliance intime de l'état et de l'église. De l'état qui, dans l'église ou hors de l'église, ne peut bien veiller qu'aux seuls intérêts temporels des hommes, dès qu'on est assez juste et éclairé, pour reconnaître qu'en matière de religion, chacun doit conserver son libre arbitre, dépendre de Dieu seul et de sa conscience, et non pas de la loi civile. De l'église fondée par celui qui a dit, que son royaume n'était pas de ce monde; de l'église, qui ne peut bien veiller qu'aux intérêts spirituels, aux intérêts d'avenir et d'heureuse immortalité, qu'elle promet, à ceux qui sont ses disciples volontaires et croyants. Telle est la masse reconnaissante de nos cultivateurs à l'égard de ses pasteurs.

Grâce à Dieu, nos cultivateurs ne sont pas moulus et mouturés, comme le sont les ovailles d'un clergé d'état. Pour un travail de toutes les heures du jour ou de la nuit, à chaque instant où l'on vient demander son aide, notre clergé reçoit une rétribution modérée, de ceux qu'il chérit et dont il est chéri; qu'il instruit, parce qu'ils aiment à l'entendre.

Notre clergé sort du peuple, vit en lui et pour lui; est tout par lui, n'est rien sans lui. Voilà une alliance indissoluble. Voilà l'Union qui fait la force; parce qu'elle est libre et indigène; non forcée ni d'importation. Voilà un gage d'indestructibilité pour une nationalité, qui est guidée par les pasteurs éclairés et vertueux d'un peuple vertueux et confiant en eux, soustraits les uns et les autres, à l'influence d'autorités, si longtemps hostiles à leur nationalité. Elle s'est accrue en 80 ans, en dépit de cette hostilité, de moins de 60,000 personnes à plus de 600,000.

Maintenant que les jours de persécution violente sont écoulés sans retour, elle va progresser plus rapide que jamais, quand bien même la persécution se déguiserait, sous les amorces de la faveur, des profits et des honneurs; parce que ces séductions ne pourraient au plus agir que sur très-peu d'individus dans les villes. La séduction y serait circonscrite. Les masses, dans nos campagnes, y seront toujours inaccessibles, elle ne peut devenir contagieuse.

Le clergé et le peuple en communion de doctrine, d'affections et d'intérêts, auxquels le gouvernement extérieur, est incapable de s'associer cordialement et en permanence, quoiqu'il puisse le faire dans ses moments d'embarras, comme 1774, 1790, et 1812, n'ont pas heureusement grand-chose à lui demander. De plus, ils n'ont rien à craindre de ses erreurs volontaires, ni involontaires, si le gouvernement responsable a été octroyé de bonne foi.

Qu'il ait été promulgué par une prévoyante nécessité,

ou par un sentiment éclairé de justice, c'est le gouvernement de la majorité du peuple en Canada; car ici il n'y a pas autre chose qu'un peuple de propriétaires, dont ce gouvernement doit dépendre, par qui il doit être dirigé, pour qui il doit agir. Le prolétariat est si peu nombreux, qu'il n'y aurait pas moins de lâcheté que d'injustice, à ne pas le faire entrer dans le droit commun, pour en former des citoyens reconnaissants. C'est un gouvernement intérieur et national; la nationalité est donc sauvée. S'il n'était pas tel dans la volonté et les calculs de ceux qui l'ont donné, il le deviendra par le fiat de ceux qui l'ont reçu. Les lumières du 19^e siècle, la voix des plus puissants génies en Europe, de ceux qui aiment le système électif, de ceux qui le haïssent; de ceux qui en attendent beaucoup de bien, de ceux qui en craignent beaucoup de mal; proclament qu'il n'y en a pas d'autre de possible en Amérique. Laissons donc pénétrer les lumières et les idées politiques du siècle où nous vivons; rien ne peut les intercepter.

Voyons combien notre organisation territoriale, réglée par le gouvernement prétendu oppresseur de la France, est favorable à la vie des peuples. Nous sommes dans une quinzième année de disette. Non seulement elle n'a pas tué un seul d'entre nous, mais nos cultivateurs, contraints à l'ordre et à l'économie, par cette calamité, doivent moins aujourd'hui, qu'ils ne devaient à son début.

Voyons combien l'organisation territoriale de l'Irlande, réglée par le gouvernement et l'église aristocratiques de l'Angleterre, est fatale à la vie de ce peuple. Une seule année de disette, a littéralement tué un dixième de sa population, malgré tous les efforts et la bonne volonté d'un état et d'une église aristocratiques, trop obérés et nécessiteux, par leurs besoins de luxe, qui sont sans limites; pour venir en aide avec efficacité, aux plus pressants besoins de la nature, qui sont si limités. Et pourtant le sol ne manque pas à l'Irlande. Un quart de sa surface est inculte, parce qu'elle n'a jamais eu un gouvernement national. Quand elle eut son parlement propre, il fut celui d'une minorité persécutrice, possédant un tiers du sol, confisqué à ses légitimes propriétaires; condamnant les deux autres tiers du pays, à l'anarchie et à la stérilité. Enfin les principes humanitaires de l'Amérique et de la France en révolution, commencèrent à faire naître l'amour de la nationalité, même dans ce parlement si vicieusement constitué. Il parla de pacifier et de policier; de réunir, dans les liens d'une fraternité commune, les Irlandais des deux cultes; ceux qui avaient été pendant des siècles exhérédés de la propriété, tant elle était possédée précairement par eux; ceux qui avaient été mis hors la loi, parce qu'ils tenaient à la seule consolation, qui leur restait sur la terre, leur foi, sans culte public, car il était proscrit. Il souhaita que l'Irlande fût moins malheureuse. Ce vœu parut impie à Pitt, à Castlereagh, à l'église établie par la loi. Ils conjurèrent la ruine d'un parlement appelé au repentir du passé, à la réparation du mal; à l'inauguration de la loi et d'une justice égale pour tous, par les voix pures et incorruptibles des Curran, des Grattan et autres patriotes dévoués. Ils donnèrent à l'Irlande, en vue de détruire cet esprit naissant de nationalité, une Union sur le modèle de laquelle la nôtre est calquée; et crurent avoir noyé cette terre de désolation séculaire, dans son sang et dans ses pleurs. La terreur et l'embarras ont suivi ce grand crime.

La providence, dans les temps marqués par sa miséricorde, suscita le libérateur. Depuis Moïse, nul autre mortel qu'un homme inspiré comme Daniel O'Connell, puissant en œuvre et en parole, n'a eu la consolation de conduire son peuple, de la terre de la servitude, aussi loin vers la terre de repos et de liberté qu'il lui a promise; où il est à la veille de pénétrer, quoique, encore une fois, le conducteur n'ait pu la voir que du haut de la montagne, placée dans le désert sauvage, à la frontière de la contrée, où conleront l'huile et le miel; où seront installés la force et l'abondance, quand demain, l'Irlande se gouvernera elle-même: de retirer son peuple d'un état d'infériorité légale, aussi inique que celui qui découlait, de plusieurs siècles d'oppression, pour élever, en théorie d'abord, et bientôt en pratique; la plus opprimée et la plus humiliée des nationalités, celle de l'Irlande; à un niveau de parfaite égalité, avec celle qui, il y a peu d'années, était la plus superbe et la plus altière du globe, la nationalité britannique.

Honneur à la mémoire de celui, qui a donné à ses nationaux l'enseignement, qu'ils pouvaient obtenir, sans autre force que celle d'une volonté inflexible, tout ce que leur intérêt et la justice voudront exiger.

Il a prouvé par l'émancipation, qu'une fois au moins il avait prophétisé.

Wellington a dit qu'il ne concédait l'émancipation qu'à la peur, pour éviter de tirer son épée du fourreau,

au milieu des horreurs de la guerre civile. Cet O'Connell, jusqu'alors miraculeusement grand dans son succès en faveur de l'émancipation, fut-il bien logique, quand il retenait suspendus les bras de sept millions d'hommes, de leur dire: je veux le rappel de l'Union. Je ne veux pas attendre à demain, je veux l'avoir aujourd'hui. Je vous jure que vous l'aurez; que vous l'aurez dans la prochaine session, hommes aux bras de fer, aux grands cœurs, aux larges poitrines, gonflées de plus justes colères, qu'aucunes de celles qui en aucun autre temps, en aucun autre lieu, ont châtié les tyrannies légères des Nérons, de tous les âges; oui, légères comparativement à celles que, esclaves héréditaires, vous supportez depuis des siècles. Quand vous voudrez souffler sur votre ennemi, vous délivrerez de son odieuse présence la surface entière, de la terre la plus fertile, la plus travaillée, par la plus affamée population, qu'il y ait au monde.

Quand je le voudrai, votre souffle vengeur sur l'envahisseur Saxon, qui seul est la cause, que vous êtes chaque année décimés par la peste et par la faim, le jettera dans la mer, plus facilement que l'ouragan n'y noie la balle du froment, que vous faites croître; non pas pour qu'il sauve votre femme, ou votre mère, ou vos enfants, de la mort par la famine; mais pour qu'il fournisse aux fastueuses superfluités, que vos maîtres impitoyables, étalent et dissipent, à l'étranger, en bacchanales et en débauches. Quand vous aurez le rappel; la vie et l'abondance renaîtront dans la verte Erin; la plus belle perle des mers, de la création, la fleur la plus belle. Mais il n'est pas temps encor. Prouvez à Wellington que je vous ai discipliné à être les plus patients des hommes, qui aient jamais souffert persécution. Prouvez-lui, que mon empire sur vous n'a pas de bornes.

Mourez, il n'est pas temps que je vous restitue le droit de vivre, que vous m'avez confié. Je veux le rappel aujourd'hui. Le Parlement et le Duc disent: qu'ils ne la céderont que quand ils auront peur de la guerre civile. Mourez, il me faut calmer leurs nerfs tracassés. Je leur garantis que, quoiqu'ils se rient de vous et de moi, que quelque dédain qu'ils affectent pour vos maux et vos plaintes, pour les lois de Dieu, et pour le cri de l'humanité, j'enchaînerai la guerre civile tant que je vivrai.

Non, il y avait d'autres voies droites; d'autres raisonnements, qui n'auraient pas été faibles et contradictoires comme l'est celui-là. L'un vague, propre à jeter la terreur dans le cœur, le remords dans la conscience des tyrans, l'incertitude dans leurs conseils, sur ce qui pourrait inopinément éclater, ou ne pas éclater. L'autre plus prudent, de dire à ceux qu'il avait commencé à émanciper! ne vous levez pas, vous seriez terrassés. Agitons, parce que par là nous nous créons des sympathies, partout où il y a des hommes; faits à l'image de Dieu, qui est toute bonté et toute justice. Aux jours prochains de sa pitié pour nous, des alliés nous viendront en aide, de tous les points de la chrétienté. Alors nous dirons ensemble à nos oppresseurs: soyez justes, ou soyez châtiés.

Il n'en est pas moins vrai, que la conquête de l'émancipation, le triomphe d'O'Connell contre les oppresseurs de son pays, était plus imprévu, difficile et prodigieux, que celui de Washington, sur les oppresseurs du sien. L'étendue du bienfait, qui était la seule mesure préliminaire, qui put amener la régénération de l'Irlande, inscrit O'Connell au rang des plus signalés bienfaiteurs de l'humanité entière, et le plus distingué des enfans de son pays, dont les grands hommes ont été si nombreux, qu'ils doivent être nommés, Légion.

O'Connell a promis qu'il enchaînerait la guerre civile pendant qu'il vivrait; mais il a aussi prédit, qu'elle serait déchaînée à sa mort, si l'Union n'était pas abrogée. Il n'y a plus d'alternative. L'Irlande, avec toute la chrétienté pour alliée, voulant avoir sa nationalité commise à la garde de son propre parlement, il faut choisir, entre concéder le rappel ou perdre l'Irlande. Justice, justice trop tardive il est vrai, mais justice à la fin, sera donc rendue à ce pays des longues douleurs. Les Franco-Canadiens y applaudiront avec une joie indicible; puis à leur tour échappant aux mêmes sinistres projets, de commettre la garde de leur propre nationalité à d'autres qu'à eux-mêmes, ils verront les Irlandais leur aider à faire triompher le principe, qu'ils invoquent pour eux-mêmes. Oui, ils auront l'appui des Irlandais, qui, dans les élections, ont, en grande majorité, toujours été nos amis; de ces Irlandais qui, dans la presse, ont défendu la cause commune de l'Irlande et du Canada, avec autant d'habileté et de patriotisme que le firent mes amis intimes, les Waller, les Tracy, les O'Callaghan.

L'alliance entre les opprimés est juste et naturelle. L'alliance entre les hommes libres ou dignes de l'être, du Nord au Sud, de l'Orient à l'Occident, est juste et naturelle. Bientôt les droits des peuples, en Amérique

du moins, s'obtiendront si facilement par la presse, par l'électricité, par la vapeur, par l'échange rapide des produits de l'industrie et de ceux de l'intelligence, ces moyens humanitaires nouveaux de progrès, de civilisation et de bon gouvernement; que c'est par eux, plus souvent que par l'épée, que se formuleront des déclarations des droits de l'homme et du citoyen; qui partout auront entre elles d'étroites analogies, tant la France et les Etats-Unis ont acquis de prépondérance, pour décider la refonte nécessaire, de presque toutes les sociétés européennes. Les Etats-Unis, par l'éblouissant spectacle de leur prospérité; par celui de la grandeur plus que romaine, de leur prochain avenir. La France, par l'universalité de sa langue, étudiée par toutes les classes instruites de l'Europe.

Paris, avec la multitude de ses établissements scientifiques et littéraires; avec le grandiose de ses décorations; avec la gaieté, le savoir, l'exquise politesse de ses salons; est l'école où viennent finir leur éducation, presque tous ceux qui, par leur position sociale, sont appelés à influencer sur les destinées prochaines de leurs pays.

Paris, avec vingt bibliothèques gratuites encombrées, tous les jours de l'année, par les hommes les plus éclairés du monde, réunis ensemble de toutes les parties des deux continents; avec des cours gratuits, sur chaque partie de l'universalité des sciences utiles et agréables; s'aidant volontiers par la voie de l'élection, de l'instruction des étrangers, auxquels elle accorde les plus grands honneurs politiques et littéraires, tout comme à ses nationaux; aux Decandolles comme aux Jussieu, aux Blanqui, Orfila, Rossi, comme aux Arago, Châteaubriand, Tocqueville, Lamartine, et mille autres qui sont les uns et les autres, dans les charges publiques les plus élevées, dans les professorats et dans l'Institut.

Paris, avec son concours infini, innombrable, de grands hommes, est le cerveau puissant qui, sans cesse et sans relâche, secrète, à l'usage de l'humanité, des idées de réforme, de progrès, de liberté, et de philanthropie. C'est là qu'accourent de toutes les parties de l'Europe, ses têtes les plus fortes et ses cœurs les plus chauds, dans leur désir de faire du bien aux hommes leurs frères. Disciples d'une même école politique, ils voient de la même manière, où trouver la combinaison la plus propre, à procurer le plus de bien possible, en égard aux obstacles divers, que leur apposent les actualités et les antécédents divers des sociétés. Ils partent tous du même foyer d'instruction, pour se répandre chacun en leur pays, où ils portent un fonds d'idées communes, légèrement modifiées par des considérations locales.

C'est là ce qui me fait croire, qu'il y aura les plus grandes analogies, dans les réformes demandées de toutes parts. De toutes parts aussi, vous voyez les peuples si longtemps endormis se réveiller à leur appel, au retentissement de leur voix, qui verse autant d'espoir et de consolations dans le cœur des opprimés, que de colère et d'effroi dans le cœur des oppresseurs.

Oh! pour qui a eu, le bonheur de vivre avec tant et de si grands hommes, d'obtenir leur estime et leur confiance, les résultats prévus et prédits, sont immenses et assurés. Moi, je n'en doute nullement, la plus grande partie de l'Europe sera très profondément et très heureusement réformée.

Ces réformes n'avaient-elles pas été promises, au milieu des périls et des terreurs de la guerre, par des souverains, parjures au retour de la paix; renonçant alors à leurs engagements, au milieu de l'ostentation de leurs fêtes féeriques, avec leurs courtisans et leurs courtisanes. La nécessité de réformes radicales n'est-elle donc pas évidente, par le fait qu'après plus de trente ans de paix, de professions réciproques, entre tous les rois chrétiens, de leur désir de vivre en paix, en sainte alliance, en entente cordiale, les uns avec les autres; ils conservent sur pied plus de trois millions d'hommes en armes; dix fois plus qu'Auguste, Tibère et leurs successeurs, que le paganisme aux jours de ses plus criminels excès, commandant à une population également nombreuse, et à cette époque de décadence, sans frein religieux, n'en avaient pour défendre, et l'empire et leur tyrannie. N'est-elle pas démontrée, quand, après plus de trente ans de paix, tous les peuples sont écrasés de plus d'impôts; tous les gouvernements obérés de plus grosses dettes; qu'ils n'en portaient à la fin de vingt-cinq ans, de la guerre la plus générale, la plus meurtrière, la plus prodigieuse à verser l'argent à flots et le sang en torrents; que le monde eût encore vu, avant ces jours de lutte suprême, de toutes les constitutions vieilles, coalisées contre l'installation d'une nouvelle organisation sociale, la république, sans l'esclavage, sans le culte sensuel et démoralisateur des derniers jours du monde Romain.

Voyons maintenant ce qu'a été notre nationalité dans le passé, ce qu'elle sera dans l'avenir.

Sous le gouvernement français, elle fut fondée au prix du sang des martyrs de la foi, et des martyrs du patriotisme, versé par des ennemis extérieurs d'une atroce férocité; mais du moins la paix et la concorde régnaient à l'intérieur. Une fois le régime des compagnies fini, le gouvernement royal, depuis le changement de domination, trop souvent calomnié, par une ignorance grossière des faits et par l'esprit d'adulation, rémunéré par celui qui le remplaça, fut judicieux et paternel; le peuple, affectionné et reconnaissant jusqu'à l'enthousiasme, à ce degré qu'un très grand nombre de volontaires de plus de 80 ans et de moins de douze ans se rendirent sans y être appelés au siège de Québec.

Sous le gouvernement anglais, notre nationalité a été

mal voulue et persécutée, depuis l'expulsion des Acadiens jusqu'à la réunion des Canadas.

Oh! l'expatriation des Acadiens! Elle fut à la fois l'un des crimes politiques, le plus lâche dans ses moyens d'exécution, et le plus intrépide dans le dédain de son auteur, pour la morale et pour l'humanité; dans l'insouciance de son auteur, pour l'infamie qu'il attachait à son nom, qui ait jamais souillé les annales de l'histoire.

L'on réunit en masse les Acadiens, sous le prétexte de leur donner des titres à leurs terres, et, dès qu'ils eurent donné dans le piège, ils se virent enveloppés soudain par la force armée, et par la subite apparition, au milieu de la paix, au seul et premier jour de justice et d'allégresse qui leur eût été promis, d'une flotte immense, inattendue, qui les eut foudroyés, s'ils avaient tenté de fuir. Ils virent l'incendie dévorer la totalité de leurs habitations; des plus malheureuses il est vrai qu'il y eût sur la terre, dans l'ordre politique; mais, dans leur intérieur social, les plus heureuses, puisqu'elles furent les plus vertueuses, qu'il y ait jamais eu au monde.

Ces dix-huit mille victimes de la trahison, et d'une fureur insensée, qui dépeuplait sa province, d'une si grande population industrielle et morale, pour distribuer à dix-huit-cents aventuriers, vétérans licenciés, leurs terres, les plus riches et les mieux cultivées qu'il y eût dans l'Amérique du Nord, avant cette conflagration et cette dévastation pire que Vandalesque, furent jetées pêle-mêle dans les vaisseaux, sans attention à réunir les familles, à qui l'on disait mentalement, que toutes seraient débarquées ensemble, et que les familles séparées se retrouveraient. Elles furent disséminées depuis les Massachusetts jusqu'à la Georgie. Cette nationalité Acadienne n'a pu être extirpée, elle a fortifié la nôtre. Ses restes mutilés, se sont peu-à-peu entraînés en Canada, se groupant autour du petit nombre de ceux, qui s'étaient réfugiés dans les bois, avec bien plus de sécurité au milieu des Sauvages et des bêtes féroces, qu'ils n'en auraient trouvé, s'ils avaient prêté foi aux proclamations et aux promesses de protection, d'un gouvernement chrétien et civilisé.

Ensemble ils ont formé, ici, quatre des plus riches, des plus morales, des plus industrieuses, des plus grandes paroisses du pays, l'Acadie, St-Jacques, Nicolet, et Bécancour. Après 1763, la France put envoyer chercher les survivants, restés en petit nombre dans les colonies Anglaises, et aujourd'hui ils forment en France, au milieu de populations très industrieuses, deux communes, qui rarement se marient dans les communes voisines, mais se perpétuent comme Acadiens, distingués, dans un voisinage étendu, par un degré de propreté, de bonne culture et de forte moralité, qui les font aimer et admirer.

Une si faible nationalité a résisté à la rage impitoyable d'une pareille tentative d'extirpation! Qu'ils sont niais et petits, ceux qui, à cette heure, comptent l'extirpation de la nôtre.

Dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, le même phénomène s'est reproduit. Cachées dans les bois, sauvées de l'extermination qu'avait décrétée la politique anglaise, par l'humanité des sauvages, quelques familles, après des années de vie commune et la même, que celle des bons Abénakis, se sont à tout risque hasardées à réparaître au milieu de ceux qu'elles avaient bien raison d'appeler méchants; pour se réunir en hameaux devenus nombreux et florissants, où elles ont recommencé la vie primitive Acadienne, modèle parfait de moralité, mais dans la déplorable condition que leur a faite la persécution, elle ne fait que renaître depuis peu, à l'industrie et à la bonne culture pratique.

La dispersion des Acadiens! Ce crime politique, le plus brutal de ceux du 18^e siècle, fut enfanté dans le cerveau, et dans le fiel, d'un homme au génie gigantesque; aussi audacieux dans le mal que dans le bien; qui a donné à l'histoire d'Angleterre, plusieurs de ses pages les plus honorables, et celle-ci, de l'expulsion des Acadiens, déshonorable pour toujours à son pays, et à sa mémoire, le premier Pitt, Lord Chatam.

La réunion des Canadas, conception mesquine sans viabilité, avorton maladif, enfanté, par ce qu'il y avait d'intégrité politique, ce n'est pas gros; par ce qu'il y avait de génie, ce n'est pas grand; dans les comités soi-disant constitutionnels, dans nos deux villes: dans M. Ellice, les secondant avec passion, pour vendre à des dupes, pour le prix de cent cinquante mille louis, les terres que, peu d'années auparavant, il offrait pour moins de soixante mille louis; dans lord Sydenham actionnaire, ou non, avec les dupes du vendeur de Beauharnais, mais leur compère en tout cas, puisqu'il arrivait ici, décidé d'avance, sans examen comparatif des avantages ou des désavantages du canal, au Sud ou Nord du St-Laurent, à jeter dans et pour Beauharnais, trois cent mille louis des fonds provinciaux. La confection du chemin de terre, aux frais publics au Nord, ne prouve-t-elle pas, qu'il serait plus avantageux que le canal le côtoyât, et que les intéressés, pussent surveiller simultanément, les affaires et les transports qu'ils font sur l'un et sur l'autre.

Réunion des Canadas—escamotage—juste petite mesure de la force morale et intellectuelle, des honnêtes gens, ci-haut peints par eux-mêmes et par leurs actes; et dont lord Russell s'est fait le subalterne, le docile instrument; leur laissant le lucre de la spéculation, et des tripotages d'argent; et prenant pour lui et pour d'autres, la honte et la responsabilité d'une mesure, qui envahit plus ouvertement les droits de toutes les colonies, que ne le ferait une taxe pour des objets d'utilité générale. Il les a toutes taxées, (car ce qui est décrété contre l'une, peut l'être contre toutes,) pour le profit individuel d'intri-

gants; il les a toutes taxées dans leur honneur, dans le mépris affiché pour les sentiments connus et exprimés des majorités; il les a toutes taxées, dans la disposition inconstitutionnelle, anti-anglaise, d'établir une liste civile pour cinq ans au-delà de la vie du souverain.

Réunion; mesure éphémère, qui constate ou la perversité d'intention de lord Russell, ou le peu de portée de sa prévision, s'il n'a pas senti qu'en commençant lui-même le pillage du Bas-Canada; en donnant l'exemple, le moyen, des motifs et des besoins au Haut-Canada: de continuer ce pillage; il plaçait l'une des sections vis-à-vis de l'autre, dans la même relation, où est placée l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande. S'il n'a pas vu, qu'il enfantait des germes de haine et de discordes, entre des populations qui ont les plus forts motifs de s'entre-aider, et de s'entre-estimer, avec des législatures séparées; mais pour qui il y a incompatibilité d'action commune, avec des lois aussi diverses, et des intérêts aussi distincts, que ceux qu'avaient créés les antécédents; et qui devenaient plus tranchés, par le sacrifice perpétuel des avantages et des sentiments d'une des sections, à ceux de l'autre section.

Quoique la fondation de Québec date de 1608, celle de la colonisation permanente, ne commence pour ainsi dire qu'en 1634, deux ans après la restitution du Canada. Restitution; expression juste imposée dans les termes du traité de St-Germain, par la fierté du cardinal de Richelieu à Charles premier. En tems de paix, par tromperie, Kirk son amiral, lorsque Champlain ignorait que la guerre était terminée, l'avait sommé de capituler, et celui-ci cédant à la famine s'était rendu, et avait été porté en France avec une grande partie de la colonie.

Parce qu'elle avait été enlevée en tems de paix, il fut stipulé que c'était une restitution. Peu de tems avant sa reddition à Kirk, elle avait été donnée à une compagnie marchande, qui devait avoir le monopole du commerce des fourrures, à la charge de porter au Canada un bon nombre de colons. Cette société entra, avec la plus grande énergie, dans l'exécution de cette entreprise; faisant en deux années des envois de familles, provisions de guerre et de bouche, instrumens aratoires, etc., dans des proportions telles, qu'elle eût rempli ses engagements, si elle avait pris dix ans, à faire ce qu'elle fit en deux ans. C'était en tems de guerre, à laquelle, la mauvaaise étoile de Charles et l'étonnerie de son favori, l'avaient poussé contre le terrible cardinal de Richelieu, véritable roi de France, quand Louis XIII n'en était que le titulaire nominal, subjugué par le génie du ministre. Pour punir le roi d'Angleterre, il l'avait humilié d'abord; puis, plus tard, il contribua à le faire tomber du trône, et à faire abattre sa tête. Il était familier de cette façon de traiter ses ennemis. Il donnait ainsi, à son roi, un avertissement, de ne pas laisser percer ses vrais sentiments d'hostilité contre lui.

Ces deux premiers envois, si considérables de la compagnie, qui furent enlevés par les Anglais, furent perdus pour les profits de son commerce et pour le rapide avancement du Canada. La compagnie fut tellement appauvrie, par ces pertes, qu'elle ne put s'en relever; et que, pendant près de trente ans, elle resta, ainsi que sa colonie, dans un état de langueur, qui chaque année pouvait amener son dernier soupir, puis son extinction. Pendant cette longue agonie, le gouvernement de la France, plongée dans les guerres civiles et étrangères, oublia et négligea un établissement de si peu d'importance. C'est durant cette période, que les jésuites furent le principal boulevard, les véritables protecteurs de la colonie. Dans leur héroïque abnégation et leur zèle pour la conversion des Sauvages, et pour la conservation de la Nouvelle-France; ils firent les plus grands efforts pour cette mission, qui fut celle de leurs prédilections, parce qu'à cette époque, elle versait plus profusément qu'aucune autre, le sang de ses martyrs.

Lors de l'arrivée presque simultanée, des Anglais dans la Virginie, des Français en Canada, des Hollandais dans la Nouvelle-Belgique; les Iroquois, les plus intrépides de tous les Sauvages dans leurs guerres, et dans leur politique, les plus habiles de tous, à nourrir les dissensions chez leurs ennemis, pour les dompter les uns après les autres; avaient déjà acquis une prépondérance décidée sur toutes les tribus indigènes, depuis le Maine jusqu'à la Caroline. Ils n'avaient pas besoin de territoire. Mais ils étaient insatiables de ce qu'ils appelaient gloire et triomphe, ce que l'humanité appellerait ivresse de la férocité, et le besoin d'inférieures et incessantes vengeances, au souvenir de la mort de ceux qui avaient succombé dans les combats; si le calme et la dignité avec lesquels, dans les revers, ils supportaient les tortures infinies, qu'ils infligeaient dans le succès, ne contraignaient pas à les respecter. Leurs conquêtes ne leur valaient que de légers tributs de pelleteries, tabac, et wampum, marqués de l'assujettissement du vaincu; non source de profit pour le vainqueur, roi de la nature et des hommes, trop fier et trop désintéressé, pour dépendre de qui que ce fût, que de lui-même, que de lui seul. L'établissement des Européens créa des besoins inconnus auparavant, pour les Sauvages; celui des armes à feu, qui exalta leur amour du meurtre; celui des boissons fortes, qui l'exalta de même. Dès que la satisfaction de ces besoins fut à la portée de toutes les nations indigènes, elles s'empoisonnèrent, s'entre-tuèrent et disparurent rapidement, malgré les efforts humains des missionnaires, pour sauver ceux qui les massacraient; quand les marchands tuaient, par l'eau de feu et de mort, si erronément nommé l'eau-de-vie, ceux qui les enrichissaient.

Les Iroquois firent les premiers, à se procurer des ar-

mes à feu, par leur trafic avec Manhatte, Orange, et Corlar. Les plus belles et abondantes pelleteries, étaient celles du nord, habitée par les Hurons, Ottawas, et Algonkins, alliés des Français. Les Iroquois, mieux armés, les premiers, firent la guerre aux tribus qui avaient les plus belles fourrures, afin de les leur ravir, et d'acheter d'autres fusils et de l'eau-de-vie. L'instinct féroce du Sauvage, fut surexcité, dès qu'il eut le désir Européen, d'acquiescer.

Québec était bien plus accessible, aux attaques d'un grand nombre de nations sauvages, que les colonies anglaises, parceque l'immensité de son fleuve et de ses tributaires, permettait de venir par eau, en nombreux partis et de loin. Dans les pays couverts, dans toute leur étendue, d'une forêt continue, sans routes ni cultures, et sans longue navigation fluviale, de gros partis ne pouvaient se réunir, par les difficultés de la marche, et l'impossibilité de se nourrir par la chasse. Ainsi furent situées les colonies de la Nouvelle-Angleterre, et de la Virginie; qui exterminèrent, bien vite, les Sauvages cantonnés dans leur voisinage. Québec, plus exposé, dut cultiver l'alliance de tribus plus formidables, et par le nombre, et par la facilité d'accourir à l'attaque et à la vengeance, si elles étaient provoquées. Dominé par le désir chrétien de les conserver, et le soin de se protéger, on tarda trop à les armer.

Les Iroquois, pourvus de fusils les premiers, massacrèrent de pieux missionnaires et de pieux néophytes désarmés; et la faible colonie française, isolée par ces destructions et par la dispersion, au loin, des débris des nations alliées, fut longtemps à la veille de subir le même sort.

Par les abondantes aumônes, que les Jésuites recueillaient en France, ils donnèrent à nos pères, du pain pour vivre, et des armes pour vivre, en se défendant. Leurs missionnaires partirent avec joie, à plusieurs reprises, pour aller chez les Iroquois, avec la certitude qu'ils n'en reviendraient pas; qu'ils y périeraient dans des tortures trop atroces, pour que l'on puisse les décrire, devant un public nombreux, puisque la lecture, dans le calme du cabinet, en est souvent remplie de détails trop affligeants, remplie de trop d'effroi et de dégoût, pour qu'on la puisse longtemps soutenir. Ils ralentissaient la fureur de l'ennemi pendant quelques mois, pendant un an ou deux entre le jour de leur arrivée, et le jour de leur mort autour du fatal poteau, où ils étaient brûlés. Leurs confrères, en Europe, sollicitaient, des rois et des grands, des secours qui ne venaient pas; livrés, comme le sont trop souvent les rois et les grands, tantôt à leurs guerres, tantôt à leurs plaisirs. Les Français, ne pouvant cultiver la terre, où ils auraient été surpris et massacrés, se renfermaient dans les forts de Québec et de Montréal, et cinq à six cents personnes y étaient nourries, par les aumônes que, l'influence et la prévoyance, des Jésuites, avaient apportées de la vieille à la nouvelle France.

Par la nécessité des circonstances, par l'éminence des services rendus, par le consentement unanime de ces faibles communautés d'habitans, les Jésuites eurent avec les gouverneurs nommés par les associés; Champlain, le fondateur et le père vénéré de la colonie, homme de cœur et de tête, de dévouement enthousiaste, d'abnégation de soi, orné de toutes les vertus religieuses, civiles et militaires, sans une tâche dans sa vie, avec Lauzon et plusieurs autres à Québec, avec Daillebout à Montréal, la plus grande participation à la direction législative et administrative de la colonie. Les historiens peu attentifs, ont quelques fois blâmé cette réunion de pouvoirs, en apparence, étrangers à leur ministère. Elle fut alors salutaire. Il fallait tous périr ensemble, ou assurer le salut de tous, le salut de la nationalité, en laissant la direction aux plus habiles, et ces hommes furent les plus habiles et les plus dévoués. Longtemps saisis utilement du pouvoir, peut-être furent-ils lents à l'abandonner. Il me semble que, plus tard, ils eurent quelques fois tort dans leurs démarches, plus ou moins vifs, avec les gouverneurs royaux. La faute en était un peu, dans les institutions civiles et ecclésiastiques, dont les attributions n'étaient pas alors assez distinctes et séparées. En Canada, dans les premiers temps, leur conduite me paraît avoir été toute méritoire. Comme protecteurs, ils sont au-dessus de tout éloge, ainsi qu'ils ne cessèrent de l'être, comme missionnaires aussi judicieux que zélés; comme hommes aux sacrifices surhumains, s'exposant, dans leurs voyages de première découverte sur le Mississippi, chez les Sioux, etc., à des dangers personnels, plus prochains que ne le faisaient Cortés et les Pizarres, marchant à la destruction des empires. Ils méritent des éloges sans restriction comme corps enseignant, dans leur beau collège de Québec, par les excellentes études que l'on y faisait, plus fortes, sous certains rapports, que celles qui se font aujourd'hui. A la culture de l'intelligence, d'après les bonnes méthodes qu'ils ont léguées, à toutes nos maisons d'éducation, se joignait la théorie et la pratique des beaux-arts, et celles de plusieurs métiers.

Plus tard, le séminaire de Québec fut son noble émule, jamais un rival jaloux. Il avait le même plan d'enseignement, pour les jeunes élèves, avec un succès presque égal; et en outre l'enseignement de la théologie, pour les ecclésiastiques, autres que les Jésuites.

Deux fois il fut incendié; et deux fois le gouvernement français le rebâtit, à la prière des colons et des gouverneurs, qui voyaient que cette maison, un des plus anciens et des plus forts appuis de notre nationalité, s'abîmait de dettes; que ses membres manquaient du nécessaire; manquaient quelquefois d'une nourriture assez abondante; et cela pour soutenir un pensionnat, qu'en grande

partie il nourrissait à ses dépens; donnant une instruction gratuite, pour procurer de bons prêtres à la religion, et de grands citoyens à la patrie.

A cette époque de débilité, de pénurie et d'effroi, chaque année, était remise en question la solution de ce problème, si décourageant pour nos ancêtres: laisserons-nous une postérité sur ce sol, déjà détrempé par le sang d'un si grand nombre de nos frères; y établirons-nous une nationalité canadienne, ou sera-t-elle exterminée au mois de mai prochain, à la descente des glaces et des Iroquois?

Si nous étions restés dans la belle France, se disaient-ils, ce si doux mois de mai, serait pour beaucoup d'entre nous, le retour des fleurs, des fêtes, de plaisirs purs et sans crainte; il va être peut-être la fête des morts, et des tortures les plus lancinantes; ils s'affaissaient tout découragés.

La voix du prêtre les appelant au temple leur criait: préparez-vous au passage, si Dieu le veut, d'un monde de terreurs, de périls, de péché, de misère et de mort, en celui de toute pureté, d'amour sans bornes et sans fin, de vie éternelle, et d'éternelle félicité.

S'il vous laisse vivre, c'est dans le but de votre sanctification, non dans celui de votre perdition; et vous perdrez vos âmes, si vous êtes parjures. Vous avez promis à Dieu, à l'église, et à la France, de leur donner ici une société régénérée, et une France nouvelle. Hommes de peu de foi, doutez-vous que, si Dieu veut vous sauver, il le peut. S'il nous laisse vivre, ce ne sera que parceque dans sa bonté, il voudra abrèger nos souffrances, et nous récompenser, quoique je craigne que nous n'ayons pas encore mérité tant de bonheur. Vous avez promis de fonder, dans la nouvelle France, un peuple plus vertueux que ne le sont ceux des vieilles sociétés, souillées de tant d'ordures et de crimes, que vos heureux enfans, n'en connaîtront pas les noms; ne sauront jamais que tant de perversité, peut déshonorer des hommes qui s'appellent chrétiens.

Ce fut par de meilleures exhortations que les miennes, de la part de meilleurs prédicateurs que moi, à de meilleurs auditoires que vous; que le prêtre célibataire et désarmé, a fondé et conservé notre nationalité. Cette union des pasteurs et de leurs ouailles, put seule opérer cette miraculeuse conservation. Elle n'est plus précieuse aujourd'hui. Il n'en est pas moins vrai, que les mêmes bons rapports, entre le prêtre et le peuple, sont encore le plus puissant élément de sa durée.

Quelques cultivateurs isolés seraient bien peu sages, d'aller perdre leur temps au moins, à écouter l'infinité variée de doctrines, qui se contredisent les unes les autres, de la part des centaines de prédicateurs itinérans qui les assiègent.

Les vertus de notre clergé, les mérites d'une église qui, dans des temps récents, est édifiante; par des vertus aussi sublimes que celles d'un Fénelon: aussi haut placée; par un génie aussi sublime que celui de Bossuet; soutient assez bien la comparaison avec quelque autre église que ce soit, pour que ceux qui n'ont pas les moyens de peser et d'analyser les subtilités, des milliers de celles qui s'en sont détachées, puissent vivre surs, tranquilles et bons citoyens dans celle-ci quand ils y sont nés, comme y ont vécu leurs vertueux ancêtres.

Qu'ils tendent toujours une main amie à tous les hommes de quelque origine, couleur ou doctrine qu'ils soient; mais il n'y a pas la même obligation d'ouvrir ses oreilles, et de gaspiller son temps, à tous les propos qui ne se rapportent pas, aux bons offices que les hommes en société, se doivent rendre, pour adoucir leurs peines et leurs besoins sur la terre. Qu'ils tendent une main secourable, à ceux qu'ils sauront avoir été leurs ennemis personnels, ou les ennemis de leur église, ou les ennemis de leur patrie, s'ils ont besoin de secours: c'est leur devoir de chrétien, comme le leur ont dit leurs pasteurs. Moi qui ne parle que comme politique et comme citoyen, je dis que c'est notre devoir d'hommes à tous, que nous devons le pratiquer en toute occasion, le plus qu'il nous est possible. Les dissidences religieuses ou politiques les plus profondes, ne doivent jamais vous empêcher de faire du bien, à ceux qui les professent.

Nous devons blâmer, sans réticence, des opinions que nous croyons mauvaises; réfuter celles que nous croyons fausses; mais cela n'exuserait pas la haine contre les personnes. Notre éducation et nos liaisons, ont eu la plus grande part à former nos opinions. Nous sommes de bonne foi, et souhaitons être crus de bonne foi; faisons la même allowance aux autres. On ne les recherche pas, quand il n'est pas agréable, de ne causer que pour débattre et quereller. On ne les fuit pas quand, on a confiance en sa cause et en soi.

Comme politique, je répète, que l'accord et l'affection entre notre clergé et nous a été, et sera toujours, l'un des plus puissans élémens de conservation de notre nationalité. A mesure qu'il grandit en mérite, et en services plus grands et plus nombreux, notre dette de reconnaissance pour lui, grandit toujours. Il n'est pas, dans nos annales, une époque où ses services soient plus nombreux qu'en la présente.

Notre épiscopat canadien est orné des mêmes talens et des mêmes vertus, que celui qui l'a précédé. Ses moyens et sa volonté de nous faire plus de bien, sont augmentés; et il en fait du bien par le nombre de ses fondations charitables et d'éducation, à un degré qui nous étonne.

Notre digne évêque et le séminaire de St-Sulpice, président à l'œuvre si nationale, dans laquelle nous sommes engagés. N'ont-ils pas entrepris cent établissemens

d'enseignement et de bienfaisance, qui semblaient au-dessus des ressources du pays. Ils ont réussi dans tout ce qu'ils ont entrepris. Soyez donc assurés du succès. Tout le clergé des paroisses nous aidera. C'est à lui qu'il appartiendra, de n'envoyer dans les nouveaux établissemens, que des jeunes gens sobres, moraux, et laborieux, pour qu'ils prospèrent plus vite. Une vieille et riche paroisse, peut supporter quelques bons à rien. Un nouvel établissement en pourrait souffrir, à ce degré; que des défrichemens sans progrès, des cabanes sans profit, des haillons troués, feraient croire que le sol est mauvais, et détourneraient de nouveaux colons de s'y fixer.

Les moyens les plus évidens de sauvegarder notre nationalité, c'est de l'aimer.

Des hommes injustes, fiers de leur nationalité, voudraient que nous fussions honteux de la nôtre. Ils nous mépriseraient bien, et très justement, si nous étions assez bas et vils pour les croire. A tous ceux qui auraient l'impudence de nous en faire reproche, répondons qu'elle a la plus antique, la plus noble et la plus belle origine, qu'il y ait aujourd'hui dans le monde civilisé, celle de la France. Il n'y a pas d'autre pays qui ait produit autant et d'aussi bons livres, ni qui puisse les vendre à aussi bas prix. L'éducation qui découle de cette source est jugée la meilleure qu'il y ait au monde, puisqu'elle est la plus universellement accueillie, partout où la civilisation et le bon goût ont pénétré. La France imprime, pour toutes les nations éclairées. C'est d'elle, que nous recevons notre éducation, qui fixe, distingue, illustre notre nationalité.

Parcequ'elle imprime, autant pour l'étranger que pour le pays, elle imprime chaque bon livre à un grand nombre d'exemplaires. Un petit profit sur chaque copie, dédommage l'auteur et l'éditeur mieux qu'en aucun autre pays. Les livres se vendent à Paris moitié moins qu'à Londres: avec les mêmes dépenses, nous aurons les moyens d'avoir deux fois plus d'instruction, que ceux de nos concitoyens, qui ne prendront la leur qu'en anglais. Ils diront que la leur est la meilleure, nous disons que c'est la nôtre. C'est aux étrangers à juger. Neuf sur dix prononcent pour la nôtre.

Depuis longtemps les meilleurs écrivains Anglais sont aussi familiers avec la langue française qu'avec leur langue maternelle. Dans celle-ci les Anglais ne lisent de Hume et de Gibbon qu'une traduction, puisqu'ils avaient écrit et pensé leurs ouvrages en français; et ne se sont traduits, qu'à la prière instante de leurs amis insulaires, quand leur choix et leur prédilection, était d'écrire pour leurs amis continentaux, comme étant des juges plus nombreux, et plus propres à assurer une belle et grande réputation, à ceux dont ils applaudiraient les conceptions.

Mais, dira-t-on, les livres anglais se réimpriment aux Etats-Unis, et s'y vendent à bas prix. C'est vrai, et il y a plus de lecteurs parmi les 20 millions d'Américains, que parmi les 30 millions d'Anglais, ce qui explique le tirage nombreux, et les bas prix de l'Amérique. Oui, mais ces livres à bas prix, les lois de l'Angleterre nous empêchent de les recevoir. Il est vrai que cela ne saurait durer. Le libre commerce ou la contrebande nous les donneront. Des lois prohibitives, à côté des Etats-Unis, sont si irrationnelles, qu'elles ne prouvent que l'ignorance du législateur.

Ces 20 millions de lecteurs seront 40 millions dans 20 ans, puis 80 millions dans 40 ans. Les livres seront donc à plus bas prix chez eux, que nulle part ailleurs au monde. Cela assure la prédominance des idées américaines sur toutes les autres. Il n'y a pas une chance entre mille, que les livres, qui vanteront les bienfaits de l'institution, devenue tellement prépondérante en Angleterre, l'aristocratie, qu'elle maîtrise la royauté et le peuple, trouveront de l'écho en Amérique. Ils ne s'y réimprimeront donc pas. La prose républicaine, et les vers divins de Milton, sont d'éternelle durée, et d'influence de plus en plus générale.

Lord Durham remarque, qu'il y a dix Canadiens qui apprennent l'anglais, contre un Anglais qui apprend le français, et il se réjouit de cette preuve, de ce qu'il nomme anglification des Canadiens, de ce que d'autres nomment leur américanisation. Moi je m'en réjouis, parce qu'elle prouve la supériorité, pour les besoins de ce pays, de notre classe instruite, sur la classe instruite de nos compatriotes Anglais en Canada, quand ils négligent d'apprendre le français, ce moyen additionnel de valoir mieux. Je m'en réjouis, parce qu'elle met en état d'étudier aux sources, la valeur comparative, des institutions qui conviennent le mieux, dit-on, aux besoins d'une ancienne société, avec celles qui conviennent aux besoins du nouveau monde. Je m'en réjouis, parce qu'elle met chaque année en présence le talent pour l'équivoque et la réticence; l'art de parler pour n'être point compris; le soin de ne pas réveiller l'oisive curiosité des peuples à s'occuper des intérêts variés de la patrie et de la société, des discours des Trônes; avec la franchise, la clarté, l'abondance des renseignemens, sur l'universalité des intérêts nationaux, domestiques, et étrangers, des discours Présidentiels. Elle met en contraste l'enseignement ministériel d'outremer ou colonial; que l'on ne peut pas donner une confiance trop implicite aux agents du pouvoir; et l'enseignement rationnel, que l'on ne peut pas surveiller avec trop de défiance les agents du pouvoir; qu'il a une tendance dangereuse, même pour les hommes les plus patriotes, et les plus désintéressés; qu'il n'y a que sa possession précaire, pour peu de temps, par voie d'élection, accompagnée de la plus grande publicité, donnée à tous

ses actes et propos, qui offre des garanties à peine suffisantes contre les abus du pouvoir.

Avec le plus sincère attachement à notre nationalité, ce qui est juste, nous saurons, en cette occasion comme toujours, n'être pas injustes pour nos concitoyens de toute autre origine que la nôtre, britannique ou étrangère. Il n'y a rien d'exclusif dans notre association. Quand une politique partielle, nous a systématiquement fermé pendant cinquante ans, l'accès aux townships, nos compatriotes doivent devenir l'objet spécial du bon vouloir d'un gouvernement, qui peut devenir bien plus vite réparateur et populaire par son zèle à réparer les injustices du passé, que par le titre dont il voudra bien se décorer. Nous nous associons pour un objet spécial, mais non pas exclusif. Esprit de parti, esprit de mensonge ! Il dira que notre association est politique ; haineuse pour toutes les autres nationalités ; visant à s'emparer pour nos compatriotes, de ce qui peut contribuer au bonheur de millions d'hommes d'autres origines que la nôtre, de concitoyens qui doivent être les bienvenus de quelque région qu'ils arrivent. Préjugés égoïstes, maintenant incarnés dans les hommes de la minorité qui, dans le passé ont usurpé la domination en vertu de pareils préjugés.

D'autres sociétés peuvent se former, pour aider à l'établissement des terres par leurs compatriotes ; ce qui est du droit pour nous, est du droit pour eux.

Les membres de la présente association peuvent, sans objection, s'adjoindre à d'autres sociétés, organisées comme le sera la nôtre, dans un but analogue, pour l'établissement de nationaux britanniques, ou étrangers. Nous souhaitons remédier à un mal qui existe contre nous, celui de voir que nos anciens établissements sont surchargés de population ; que la terre s'y est élevée à une trop grande valeur, pour être facilement accessible aux pauvres, et même à la médiocre fortune. Il en résulte, que le fils du pauvre, se fait trop souvent simple journalier, ou s'expatrie pour aller travailler à de forts gages dans les États-Unis. S'il revenait toujours, après de courtes années de fort travail, et de grande économie, ce ne serait nullement un mal, ce serait un grand bien. Plongé dans une société plus avancée, sous tous rapports que ne l'est la nôtre, pour les classes laborieuses du moins, il rapporterait les moyens d'acheter de la terre, et des pratiques nouvelles, propres à la faire valoir mieux. C'est par la comparaison des deux pays et par les voyages, plus que par aucune autre méthode, qu'il progressera. Mais, pour qu'il conservât ce respect pour lui-même, qui est l'un des plus forts motifs de se conduire de manière à mériter le respect d'autrui, il faudrait qu'il n'allât en service, qu'avec le désir ardent d'en sortir le plus vite possible ; pour s'élever à la condition heureuse d'un cultivateur intelligent, moral, aisé, plus indépendant, dans son état, des influences et des exigences d'autrui, que ne le sont les hommes, les plus haut placés, dans la hiérarchie des pouvoirs et des dignités. Pour qu'il ait le désir de devenir ce respectable cultivateur, tel que nous en connaissons un si grand nombre, dans toutes nos nouvelles paroisses ; d'hommes qui, à l'âge de 17 à 18 ans, sans avances ont pris et ouvert une terre, et avant l'âge de cinquante ans, ont établi sur des terres, valant chacune plusieurs centaines de louis, cinq à six de leurs enfants ; il faudrait que dans l'avenir, l'accès aux terres continuât à être aussi facile, comme il l'a été par le passé.

C'est là le bien, que nous voulons procurer à tous les hommes, dont la vocation spéciale est le défrichement du sol. Dans les circonstances du pays, oui, ce sont nos compatriotes qui ont le plus grand besoin, qu'on leur vienne en aide ; qu'on les dirige, vers une judicieuse et rapide colonisation des terres incultes, de la couronne ou des compagnies ; que l'on pousse de préférence les colons vers celles qui leur seront données au plus bas prix. Nulle concurrence ne peut donc être faite à un gouvernement éclairé, qui comprendra que la force de l'état, c'est le grand nombre de citoyens, rendus riches et contents, par tout ce qui peut les retenir au pays, les attirer à y prendre des terres, à y récolter le plus tôt possible, après leur prise de possession, d'abondantes moissons. C'est par les moyens qui conduiront à ce but, qu'il multipliera des consommateurs aisés, qui achèteront en plus grande quantité, les marchandises de la métropole, et de l'étranger, qui doit avoir la préférence dans le petit nombre de branches d'industrie où il fabrique mieux et à moindre prix que l'Angleterre. Ces achats de produits taxés, rempliront mieux les coffres du gouvernement, qu'ils ne le furent alors que la malveillance et l'avarice furent ses conseillers, comme ils l'ont été depuis le commencement de l'établissement des townships, pour la ruine commune des avarés gouverneurs, juges, et conseillers, qui, en violation des instructions royales qu'ils avaient prêté serment de faire exécuter, se distribuèrent des 30 et 40 mille acres, quand personne n'avait le droit d'en obtenir plus de douze cents.

Ces hommes ont donc été les premiers rebelles du pays ; les violateurs des lois pour leur lucre, et leurs gains sordides. L'iniquité s'est mentie à elle-même. Ils ont immensément nuï à ceux qui ont pris, et acheté leurs terres ; et n'ont pas souvent réalisé les grands profits, qui, dans leurs rêves ambitieux, devaient un peu plus tard, les constituer en une aristocratie territoriale, avec ses majorats inaliénables, par les substitutions et par le droit de primogéniture. S'ils avaient compris et aimé le bien public, ils auraient rapproché les terres à donner, sous la seule condition d'y résider, du voisinage des seigneuries. Le surplus de leur population, aurait de toutes parts pénétré dans les townships, sans frais, ou à des frais modiques pour le gouvernement quand, il n'y aurait eu à ouvrir

que de très courtes lignes de chemins : les établissements se seraient étendus de proche en proche, avec tous les moyens de bonheur et de succès, qu'il y aurait eu pour les nouveaux colons, placés près de leurs familles qui les auraient aidés ; placés près du fleuve où, pour la vente, doivent être portés les produits du sol ; où doivent se faire les achats de tout ce qui est utile, à la construction des édifices publics et privés, aux défrichements, au confort des familles ; qui achètent si cher l'aisance dont elles jouiront plus tard, par l'excès du travail, par la nature et l'étendue des privations, qui accompagnent les pénibles années, de premier défrichement.

Au lieu de cette marche si sensée, si naturelle, on ceintura les seigneuries, comme si elle n'eussent contenu qu'une population pestiférée, d'une innombrable nomenclature de townships, capables de soutenir une population de plusieurs millions d'hommes, et l'on dit, contrairement au bon sens, au droit des gens, et à l'acte de 1774, que les lois du pays n'y pénétraient point, et que les lois d'Angleterre in toto, y avaient pleine force et effet. Ce double mensonge, n'avait point d'autre signification, que d'intimer aux Canadiens, que l'on voulait qu'ils ne s'y établissent jamais. On le leur démontra en, commençant les concessions à vingt-cinq et trente lieues de distance de leurs habitations, le long de la frontière américaine. Le bas prix des terres y attira quelques-uns des habitants du voisinage, qui furent trompés par les promesses de vendeurs, qui leur disaient : nous sommes un gouvernement habile en spéculation, et nous mettrons toutes les ressources de cet habile gouvernement à votre disposition. Des routes magnifiques, en perspective, et le droit commun anglais, devaient assurer, pour peu de travail, une grande aisance à ceux qui devenaient gratuitement propriétaires de deux cents acres, à la condition de n'être que des prête-noms, pour que chacun des conseillers, gouverneur, ou vendeur, en grand, d'eau-de-vie aux Sauvages, devint propriétaire frauduleux de trente mille acres, et que, d'une source si pure, naquit bientôt une noblesse titrée héréditaire. Ces sublimes conceptions ont toutes avorté. Les voleurs n'ont été, ni enrichis, ni ennoblis, ils ne sont que déshonorés. Leurs victimes n'ont pu avoir de routes, parce que les spéculateurs sur les terres publiques, étaient aussi les spéculateurs sur le trésor public ; et les scrupuleux surveillants du receveur général. Il en est résulté, qu'entre les défalcons de celui-ci et les salaires de ceux-là, il ne resta rien pour faire des routes, ni rien pour faire administrer les lois anglaises. Les malheureux cultivateur Américain, père de famille, qui, par le travail commun de dix enfants, avait eu le rare bonheur de créer une belle ferme, est mort dans le désespoir, à la perspective que, peut-être elle ne resterait pas, à sa mort, la propriété exclusive de l'ainé, selon l'admirable évangélique justice du droit anglais, sous la protection duquel il était venu se réfugier. Il avait vu des juges très anglais, et faits juges parcequ'ils étaient très passionnés, ratifier des abominations françaises : des élections de tutelle faites d'après les formes décrétées, par des rois de France ; des clôtures d'inventaire, des actes notariés, et mille autres incongruités utiles et rationnelles, tout-à-fait étrangères aux précédents anglais. Si les cadets se liguèrent avec la mère survivante, pour ne pas déguerpir de la terre, qu'ils avaient défrichée ; que l'ainé devait leur ravir d'après les bonnes coutumes d'Albion, modèle isolé, avec le Haut-Canada seul, de ce droit si plein d'humanité pour les aînés ; ceux-ci ne trouvaient pas de cours de justice, ouvertes pour les écouter, malgré la grande démancheaison, qu'avaient les juges, qui les avaient attirés dans le piège, de dire aux plaideurs, ce qu'ils avaient dit aux acheteurs. Qu'est-ce qu'un droit, sans l'immense étendue d'organisation législative, administrative et judiciaire, qui lui prête vie et lui donne effet. Une abstraction. C'est tout ce dont furent dotés les townships ; et les résultats ont été que, ni les aînés, ni les cadets, n'ont recueilli l'héritage de leurs pères ; mais que, l'incertitude alléguée de la jurisprudence et les subtilités de la chicane ont dévoré l'héritage, l'ont fait passer entre les mains des avocats, fils des juges qui avaient fait les concessions, avec la perspective, qu'elles pourraient un jour revenir à leurs héritiers.

Il reste quelques difficultés de ce genre pour l'établissement des townships, mais elles seront bientôt surmontées, si nous avons un gouvernement de majorité et de publicité.

Une association comme l'est celle-ci ; qui appelle la population en masse, à se réunir à elle, à former un fonds considérable, par des contributions minimes pour chacun, ne peut devenir utile et avoir de la durée, qu'autant qu'elle professe ; ce n'est pas dire assez ; qu'autant qu'elle prouve et qu'elle démontre qu'il n'y a, pour aucun de ses directeurs élus et comptables, le moindre profit personnel à en attendre. Oui, pour eux seront le trouble et le dévouement gratuits. L'utilité et les terres à prendre seront pour ceux qui, avec de bonnes recommandations, attestant qu'ils ont l'amour du travail, de la sobriété, de l'ordre, offrent les conditions qui sont indispensables, pour être presque certain d'un grand succès, quand on commence une entreprise aussi utile à soi et aux autres, si elle est bien conduite comme l'est celle d'ouvrir des terres : aussi ruineuse pour soi et pour ceux qui aideraient des parricides et des ivrognes.

Oh, le zèle avec lequel le clergé s'est mis à la tête du mouvement, pour accréditer et multiplier les sociétés de tempérance, et le succès qui a suivi ses louables efforts dans cette mesure, qui était devenue d'urgence, pour sauver la société du vice, de l'avidité, de la misère, des chagrins domestiques, de la fréquence du crime, que l'in-

tempérance, à elle seule, multiplie plus, que toutes les autres mauvaises passions ensemble, est un des services récents, qu'il a rendus à notre société et qui, mieux que je ne saurais l'exprimer, grossit ses titres à la reconnaissance du pays.

Les apôtres Canadiens de la tempérance savaient qu'ils faisaient un bien d'une incalculable portée ; c'est à nous de le seconder. L'association que la jeunesse canadienne a projetée, et que tout ce qui a cœur d'homme et cœur Canadien doit seconder de son nom ; de son influence sociale et politique ; de sa quote-part de contribution, qu'il peut faire aussi large et aussi petite qu'il voudra, et qui sera toujours bienvenue ; de ses sollicitations auprès des tièdes et des indifférents, pour les gagner en faveur de cette œuvre, non pas d'aumône, qui quelque fois pousse à l'oisiveté ; mais de philanthropie et de charité judicieuses, qui poussent au travail et à l'économie ; est le moyen le plus efficace, qui puisse être employé de faire fructifier, les prédications des Janson, des Chiniqui, de tous ceux qui les ont secondés en Canada.

Rien de plus prochainement dangereux, à jeter la jeunesse dans l'ivrognerie et toutes les calamités qui la suivent, que l'expatriation, pour aller en service, ou pour aller dans les chantiers d'exploitation des bois. Dans ceux-ci, des moments de travail exagérés, sont commandés par la brièveté incontrôlable d'une saison mauvaise pendant plusieurs semaines ; il faut sortir les bois hors des forêts, couvertes, dans un hiver de trop de neige, dans un autre hiver, de trop peu de neige, pendant un petit nombre de jours favorables au hâlage. Il faut terminer cette partie de l'exploitation, dans moitié moins de temps que l'on y aurait donné, dans une saison favorable.

C'est une excuse, une tentation presque irrésistible, pour que les travailleurs, sollicités de faire plus que leurs forces, dans leur état naturel, ne le leur permettraient ; soient entraînés à les redoubler momentanément, par l'usage des stimulans. Au début, les doses sont répétées dans les proportions qui égaient et fortifient : mais la déplorable habitude se contracte, et bientôt les doses sont engoulées, dans les proportions qui abrutissent, et ne laissent aux familles, que l'humiliation de la chute d'un parent ; à la société, que le fardeau d'un criminel, qu'il lui faudra punir. A l'étranger, ou dans les bois, loin de la paroisse et des siens, dont l'estime était nécessaire à son bonheur, qui tous, à son premier écart, auraient employé l'influence du curé, l'expression de leur chagrin, de leur amour ou de leurs mépris, et leurs prières, pour empêcher chez un jeune homme une récidive, tous ces freins salutaires lui manquent à la fois. Il est absent, dans l'âge où la fièvre des passions est la plus brûlante, où l'expérience des suites, qu'a presque toujours une vie réglée ou déréglée, ne lui est pas acquise ; et le hasard seul, décide s'il sera livré à des compagnons de jeunesse honnêtes ou dépravés.

S'il rencontre ceux-ci ; il est un homme perdu. Il est à désirer qu'il ne vienne pas rapporter dans la paroisse la contagion des vices que son éloignement lui a fait contracter.

Que l'association réussisse à retenir cette forte jeunesse, accueillie à l'étranger, par de plus hauts gages qu'il n'en donne à aucune autre classe de travailleurs agricoles, parce qu'il apprécie sa plus grande aptitude pour cette belle industrie, quand il est bien dirigé : que l'association puisse la pousser à peu de distance du toit paternel, d'où découleront incessamment, vers elle, des secours matériels de toutes sortes ; des secours de conseil, d'encouragement, d'affection, qui mieux que tous autres font vaincre les peines et les difficultés de la vie ; que les fonds de l'association lui aident, pour la construction des modestes chapelle et presbytère, où elle trouvera l'instruction et les consolations qu'elle juge lui être indispensables. Autour de cette chapelle, viendront s'établir le médecin, le maître d'école, le juge de paix, le marchand, les forgeron, maçon, et charpentier, qui lui aideront à bâtir et à défricher, car chacun de nos jeunes cultivateurs pratique lui-même, un peu, tous ces métiers, et bien d'autres encore. Il façonne ou raccommode la chaussure de sa famille et les harnais de ses attelages. Il tisse la laine de son troupeau et le lin qu'il a semé, arraché, roni. Il n'est pas l'homme machine, né pour le profit exclusif du manufacturier millionnaire, qui l'emploie. Le triste sort de l'homme machine, c'est la loi de son pays qui le lui a fait : la loi qui donne les deux tiers du sol, à moins d'une centième partie de l'aristocratie, de naissance et d'argent, dans la métropole. Il ne doit pas avoir d'idées, ça distrait. Il doit avoir dix doigts mécaniques, qui feront bien, la seule chose pour laquelle, il semble avoir été créé et mis au monde, celle d'appointir des épingles, pendant toute la durée de sa malade existence, depuis l'âge de six ans jusqu'à celui de sa décrépitude à trente ans, avec une régularité aussi agréable à l'œil satisfait du maître, que celle des autres machines en fer et cuivre, qu'il a achetées, fruits du génie de Watts ou de Vaucanson.

Nos jeunes cultivateurs casés dans les côtes doubles, sur une suite rapprochée de petites fermes de quatre acres de front sur vingt à vingt-cinq de profondeur, travaillent avec la certitude du succès. La première condition pour lui faire aimer sa maison, si petite et si dénuée quand il y est seul, comparativement avec celles des anciennes paroisses dont il vient de sortir, est de la décorer et de la rendre joyeuse en y amenant la femme de son choix. Il n'a pas à chercher loin ni longtemps pour la trouver et terminer son cours de galanterie. Les voisins sont si près, les veillées si fréquentes, les danses si entraînantes, la belle, si décidément la meilleure et la plus jolie fille qu'il connaisse, qu'il n'a pas le loisir

d'attendre, que ce soient le calcul et la raison, qui lui prouvent qu'il fera bien, mais très bien de se marier. A l'étranger et dans les villes, où pour le pauvre le travail constant et des gages proportionnés aux dépenses nécessaires ne sont pas assurés; où pour l'homme instruit et à l'aise, le luxe par dessus et par de là les ressources, sera inévitable dans un mariage sortable, le calcul et la raison, lui crient plus haut que les sens et l'amour, qu'il fera mal, mais très mal de se marier.

A la campagne, la situation du jeune propriétaire peut aisément le marier et le moraliser. A la ville la situation du jeune prolétaire, le démoralise et le dévoue à un célibat libertin. Les mariages précoces donnent des familles nombreuses: les besoins de celles-ci stimulent au travail et à l'économie; donnent la vie et la force au besoin d'être loué de soi et de son curé, de quelques autres encore, et avant tout de la femme, des enfants et des voisins. Les intempérants ne le seraient point.

Des familles nombreuses, vertueuses, polies, hospitalières, de cultivateurs intelligents comme l'ont été la plupart de nos ancêtres, peuvent se multiplier rapidement, si nous retenons par une combinaison aussi patriotique que celle que nous organisons aujourd'hui, les quelques milliers de jeunes Canadiens, qui chaque année s'exportent, dont un petit nombre revient meilleur, beaucoup gâtés et dont le plus grand nombre ne revient pas. Notre association qui n'est pas constituée dans un but politique, mais dans un but de justice pour nos compatriotes, trop longtemps exhalés de leur quote-part du sol, dans le pays de leur naissance, profitera mieux à tous ceux qui viendront s'établir, au sein d'une société plus riche et plus morale, que s'ils venaient s'établir au sein d'une société appauvrie et justement mécontente, si l'administration gérait par ignorance ou par mauvais vouloir, le développement le plus libre et le plus accéléré possible de la classe agricole; dans les pays nouveaux, toujours la plus nombreuse, la meilleure, la plus importante de toutes.

Des encouragements donnés pour que les Canadiens-Français restent chez eux et y prospèrent, ne peuvent être interprétés, par aucun homme, qui d'avance ne serait pas leur brutal ennemi, comme un acte d'hostilité contre quelque autre nationalité que ce soit. Néanmoins le facile accès aux terres, profitera à notre nationalité d'une manière plus spéciale et plus étendue.

L'émigration européenne n'est qu'en petite proportion composée d'agriculteurs. Les villes et villages, le commerce, l'armée et la marine, les manufactures et les métiers, le prolétariat et la domesticité, en fournissent la plus grande partie; puisque par des circonstances uniques au monde, les trois quarts de la population britannique appartiennent à ces classes: aux villes et aux ateliers, et non pas aux champs. En arrivant en Amérique la tendance de cette émigration; l'aptitude à continuer l'exercice des industries apprises; l'avantage pour elle de conserver des rapports d'appui, avec les manufacturiers et les marchands, qu'ils avaient servis utilement avant de s'en séparer; tout tend à les fixer dans nos villes. Tout tend à les éloigner d'adopter si tard la vie agricole, dans des conditions aussi étranges pour eux, que de commencer par l'incendie la dévastation de la forêt; la plus précieuse, la plus élevée en prix, de toutes les propriétés, dans les pays d'où ils viennent. Nos villes grandissent et bénéficient plus vite par leur industrie, ils y prospèrent mieux, qu'ils ne le feraient à la campagne. Tant mieux quand un honnête homme, peu importe d'où il vient, d'Irlande ou d'Amérique, peut réussir dans la ville ou dans la campagne.

Le Haut-Canada attire de préférence l'émigration britannique. Elle a plus de chance d'y prospérer que dans le Bas-Canada. Elle y trouve plus de conformité à ses manières, à ses lois, à l'infinie variété de ses églises; elle y rencontrera plus de parents, d'amis, de concitoyens déjà rendus. Elle s'y groupera attirée par les plus saintes affinités. Ce serait assumer une inhumaine responsabilité, que d'être guidé par la machiavélique considération, d'opposer nationalité contre nationalité; que de retenir inspiré par cette odieuse considération, un seul de ceux qui ont fait, d'aussi douloureux sacrifices, que le sont ceux qu'entraîne l'abandon de la patrie; si par là, on leur ravit une seule chance de plus de succès, de plus de consolation.

Oh si c'est la conviction, qu'ils assureront mieux le bien-être de la pauvre famille émigrée, qui induit quelques hommes à la retenir ici, plutôt de la laisser aller rejoindre les frères et les amis d'enfance, qui l'ont invitée, à s'associer à leur aisance, acquise dans le Haut-Canada ou dans les Etats-Unis; que ces hommes là s'associent, comme nous le faisons. C'est leur droit et c'est leur devoir. Comme nous ils doivent aider de leurs conseils et de leurs bienfaits, ceux qu'ils seront aussi assurés de voir prospérer, comme nous sommes assurés de voir prospérer, ceux que nous voulons aider.

Notre association n'est pas formée dans le but exclusif de fortifier et d'éterniser notre nationalité. Elle est saine et impérissable par mille causes, distinctes et séparées de notre association: et néanmoins celle-ci, sans avoir été formée, principalement pour cet objet, y est étroitement liée, et facilite son développement; plus qu'aucune autre mesure de bienfaisance, de raison et de justice, dont l'on ait jamais entretenu le peuple.

Ce n'est pas dans le Bas-Canada, qui le premier entre toutes les colonies anglaises, a le mérite d'avoir passé un acte de naturalisation en faveur de tous les hommes, sans distinction, de leur culte, ni du pays de leur naissance; qu'il fût l'Afrique ou l'Asie; et qui donne le droit à tous les membres de la famille humaine, de venir tra-

vailler le sol, exercer leur diverses industries, jouir des mêmes droits civils, religieux et politiques, en libre compétition avec les constituants Français des représentants Français, qui ont consacré ce principe humanitaire d'universelle fraternité; que l'on reprochera, si l'on n'est pas subjugué, et possédé par l'esprit de mensonge, qu'ils ont jamais rêvé la folle idée, de nuire à l'établissement au milieu d'eux, d'aucune des diverses nationalités britanniques.

L'AVENIR.

Laissons là ceux qui croient que le monde va crouler, parceque tout se renoue et s'agit autour d'eux.

MONTRÉAL, JEUDI 20 AVRIL, 1848.

A nos Lecteurs.

C'est un devoir bien doux pour nous que celui que nous avons à remplir aujourd'hui, devoir dicté par la reconnaissance la plus sincère envers tous ceux qui nous ont si bien encouragé depuis notre début, encouragement tel qu'il a dépassé même les plus beaux rêves de notre imagination sur le succès de notre entreprise. L'idée de publier un journal comme le nôtre, conçue, il fallait les moyens de le supporter, il fallait les capitaux nécessaires à sa publication jusqu'à ce qu'il eût acquis une stabilité suffisante pour engager le public à y souscrire avec confiance et sans crainte d'être trompé. Grâce à l'esprit d'association et d'entreprise qui font de grands progrès chez la jeunesse de Montréal, nous avons trouvé ces capitaux au moyen d'une société en commandite de jeunes gens. Forts de ce premier succès, et convaincus que LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT, nous avons travaillé avec ardeur et persévérance depuis; nos soins ont été moins assidus que nous l'aurions désiré, (et qu'ils le seront à l'avenir,) mais autant que nous le permettait le peu de temps que nous avions à notre disposition.

Les nombreux obstacles, que rencontrent toujours les nouveaux-nés de la presse française en Canada, se sont présentés à nous comme aux autres avec autant d'acharnement sinon plus. Seul, nous aurions succombé, mais notre force n'était pas en nous-même. Le peu de courage, le peu d'énergie, le peu de persévérance que nous avons déployé, nous les tenions d'une association. A chaque nouvel obstacle que nous rencontrions, nous puisions une nouvelle ardeur, nous retrouvions notre courage dans cette association, et, grâce à elle, nous les avons tous surmontés.

Il ne suffisait pas seulement d'établir le journal, il lui fallait des lecteurs, des abonnés pour assurer son existence. Ici encore nos espérances ont été dépassées. Merci à vous, nombreux lecteurs. L'accueil bienveillant que vous avez fait à L'AVENIR nous a fait contracter envers vous une dette de reconnaissance que nous nous efforçons d'acquitter par tous les moyens en notre pouvoir. Les nombreuses améliorations que nous avons déjà apportées à notre journal sont une preuve que nous ne sommes pas indifférents à l'encouragement et aux sympathies dont vous avez bien voulu nous honorer.

Si nous devons des remerciements à la jeune société qui a protégé et qui protège encore le journal, si nous en devons au public canadien pour son encouragement, nous n'en devons pas moins aux zélés collaborateurs qui se sont mis à nos travaux pour nous aider à remplir notre tâche et à rendre le fardeau moins pesant. Aussi profitons-nous de la première occasion pour leur en rendre hommage et les remercier de tout notre cœur pour leurs utiles travaux. Leurs succès sont nos succès, et les nôtres sont les leurs: qu'ils acceptent donc encore une fois nos remerciements les plus sincères.

Pour mieux prouver à nos lecteurs combien nous apprécions leur appui cordial, nous venons leur annoncer avec plaisir, qu'à compter d'aujourd'hui le journal sera publié régulièrement tous les mercredis et samedis. De plus nous leur dirons que, si l'encouragement qui nous arrive tous les jours de toutes les parties de la province continue, nous publierons bientôt L'AVENIR trois fois par semaine et ce, sans augmentation dans le prix d'abonnement. Le nombre d'abonnés que nous avons sur notre liste et le grand nombre qui nous vient chaque jour sont tels, qu'ils nous font espérer de pouvoir le faire prochainement. Que chaque abonné fasse son possible pour nous en procurer d'autres, il y va de leur intérêt; plus nous en aurons, plus ils recevront, car nous ne faisons que commencer nos améliorations et nous entendons appliquer tous nos moyens à la prospérité du journal. Que chacun s'empresse de payer son abonnement d'avance s'il le peut. Nous publierons des feuilles doubles ou supplémentaires de temps à autre afin de donner plus de matière à lire.

Nous ne ferons pas de longues promesses à nos lecteurs, jusqu'ici nous avons fait plus que nous avions promis, puissions-nous encore en faire autant.

Les actionnaires de L'AVENIR, flattés du bon accueil qu'on leur a fait, n'épargneront rien pour rendre le journal digne du public canadien. Ils viennent d'augmenter leur capital. Le directeur, qui jusqu'ici était engagé dans une maison de commerce, ne pouvant surveiller attentivement le journal, s'en occupera exclusivement au 1er mai. Ceci est une amélioration qui rencontrera l'approbation de nos lecteurs, nous l'espérons. Une papeterie sera alors établie en liaison avec le bureau du journal, qui sera transporté, à cet effet, au No. 122, rue Saint-Paul. Le journal sera imprimé le matin, au lieu de l'après-midi, de sorte qu'il pourra être expédié par toutes les malles du jour de publication.

A la dernière réunion des actionnaires le soussigné a été réélu directeur-gérant. Il visitera les abonnés de la ville immédiatement, et dans quelques jours il verra ceux de Québec et de la rivière Chambly. Nous espérons que chacun sera prêt à payer son premier semestre au moins.

L'AVENIR est un très bon moyen, pour tous les hommes d'affaires, de se faire connaître, par les annonces. Sa circulation embrasse déjà tout le Bas-Canada, depuis les établissements reculés du Saguenay jusqu'au haut des eaux navigables de l'Ottawa. La circulation du journal excède maintenant 700 copies par numéro et elle augmente tous les jours. Nous pouvons le prouver au besoin. C'est un bon moyen de nous encourager que d'annoncer sa profession, etc. aussi nous attendons-nous à ce que nos nombreux amis se feront un plaisir de nous donner cet encouragement qui tourne toujours à leur profit.

Les actionnaires de la campagne sont priés de prendre connaissance de l'acte de société, qui a été adopté en conséquence des nouveaux arrangements, à leur prochain voyage à Montréal.

Nos abonnés de la campagne sont priés de nous payer le premier semestre de leur abonnement aussitôt que possible. Ils peuvent nous adresser l'argent par la malle avec sûreté, en payant le port.

Ceux qui nous fourniront six abonnés pourront devenir agents et auront droit à une copie (gratis) du journal.

Le Directeur-Gérant, J. B. E. DORION.

IRLANDE.

Comme nous le donnions à entendre, les nouvelles que nous avons tirées du Nation de Dublin étaient exagérées. Les esprits n'en sont pas moins en Irlande dans un état d'excitation menaçant. Tous les partis qui jusqu'ici l'avaient divisée sont venus soudain se fondre en un seul, pour marcher tous vers le même but, le rappel de l'Union. L'auteur de cette grande réconciliation est M. Smith O'Brien, M. P. Le comité de la nouvelle confédération reçoit généralement le nom de gouvernement provisoire, et agit dans le fait comme tel. Il paraît décidé à atteindre ses fins par quelques voies que ce soit, et procède surtout par la convocation d'assemblées monstres. La première de ces réunions qui devait se tenir le jour de la St-Patrice ne put avoir lieu, vu que le gouvernement anglais avait, ce jour-là, littéralement fait bouche de canons les rues de la capitale. Mais l'assemblée manquée le 17 ne fut que renvoyée au 20. On s'y rendit au nombre de plus de 15,000 hommes, et on put y procéder paisiblement. On y adopta entre autres choses une adresse de félicitation au peuple français, et une à la reine, demandant le rappel de l'Union. Le lendemain de cette grande assemblée, M. Smith O'Brien, mentionné plus haut, ainsi que deux autres messieurs furent arrêtés comme auteurs de discours et d'écrits incendiaires, et donnèrent caution de comparaître en justice quand besoin serait. Ces arrestations, loin d'intimider les gens, n'ont fait qu'ajouter à leur détermination. On en jugera par la résolution suivante adoptée par la confédération. Résolu: "que le gouvernement anglais, en Irlande, ayant poursuivi criminellement les discours prononcés, à la dernière assemblée de la confédération, par deux de ses membres les plus accrédités, Wm. Smith O'Brien, M. P. et Thomas F. Meagher, nous adoptons, de propos délibéré, par la présente, les principes contenus dans ces discours, et en ordonnons l'impression et la circulation par toute l'Irlande aux dépens de la Confédération."

Cette résolution, adoptée au milieu de mille bravos, fut précédée et suivie des discours les plus inflammatoires. Dans l'un deux, l'on remarque la curieuse phrase suivante qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs: "Nos ennemis ont frappé le premier coup, mais l'écho en sera entendu dans Paris, dans Vienne, dans Berlin, dans Washington et dans Montréal qui est sur le point de devenir la capitale d'un nouvel état indépendant."

D'autres résolutions que l'on se proposait de commencer bientôt à mettre à exécution ont aussi été adoptées par la confédération; l'une d'entre elles décrète la formation d'une garde nationale; et une autre la composition d'un sénat irlandais, dont le nombre de membres ne serait pas moins de trois cents.

Telles sont les principales nouvelles que nous ont apportées les journaux anglais.

NOUVELLES DIVERSES.

—La nomination des candidats pour l'élection de la ville des Trois-Rivières a eu lieu mardi. L'assemblée était nombreuse. Il y a eu un peu de tumulte. A la levée des mains, la majorité était en faveur de M. Bureau. Les jours fixés pour prendre les voix sont lundi et mardi prochain. Nul doute maintenant sur la réussite de M. Bureau. Bravo pour les trifiuviens! S'ils parviennent à élire un bon réformiste sans tache, ils effaceront le mauvais nom que porte depuis longtemps leur ville.

Nous apprenons qu'on est venu des Trois-Rivières, (nous ne savons de la part de qui,) pour demander aux autorités de faire descendre des troupes, pour maintenir l'ordre lundi et mardi prochain, jours d'élection. Si ceux qui font une pareille demande avaient devant les yeux ce qu'ont fait les troupes aux élections de Montréal, à différentes époques, certainement qu'ils ne persisteraient pas dans leur demande. Peut-être aussi, sont-ce de ces braves qui désireraient voir se renouveler des scènes comme celles du 21 mai et de 1844? Dieu nous en garde! Nous espérons que les autorités s'y refuseront.

—On dit que L. E. Dubord, écrivain de Champlain, vient d'être réintégré, par le gouvernement, dans sa charge de capitaine du St-Pierre, qu'il occupait lors des premiers travaux au chenal projeté du lac St-Pierre. Nous en félicitons M. Dubord, c'est un acte de justice qui lui était dû. Le vapeur St-Pierre fera le service journalier de Québec à la Grosse-Isle et sera à la disposition du département de l'émigration. Maintenant il est probable d'après ces arrangements, que M. D. cessera d'être agent des biens des jésuites. Si c'est le cas, M. Guillet sera-t-il réintégré dans cette situation qu'il occupait depuis longtemps? C'est ce que nous ignorons.

—Hier, il a fait froid toute la journée; vers trois heures de l'après-midi il a commencé à neiger. Il en est tombé assez pour couvrir nos rues. Nous avons eu une forte gelée la nuit dernière. Aujourd'hui il fait un beau temps, et la neige disparaît avec rapidité.

—Nous sommes heureux de voir par le Journal d'Agriculture que sa liste de souscripteurs se monte déjà à 2144. Ce fait démontre que nos cultivateurs commencent à sentir l'importance de s'instruire dans la branche de l'agriculture qui doit nécessairement, pour nous, devenir la grande source de revenus.

—Nous publions aujourd'hui, à l'exclusion d'autre matière, la fin du discours de M. Papineau, pensant que nos lecteurs aimeront mieux l'avoir de suite que divisé. Nous publierons samedi celui de M. Cherrier, qu'un des collaborateurs de L'AVENIR a pris au moyen de la phonographie. Nous regrettons de n'avoir pu publier celui de M. P. avant, (il y a déjà quelque temps que nous l'avons en notre possession) mais il nous était impossible.

—Il paraît certain que M. le juge Bedard, de Québec, va être nommé juge de la cour du banc de la reine pour le district de Montréal, en remplacement

de M. le juge Gale qui a résigné, et que l'honorable R. E. Caron sera nommé Juge pour le district de Québec en remplacement du Juge Bedard. Nous n'avons aucun doute que tout le pays accueillera ces deux nominations avec la plus grande satisfaction.

— Nous remercions M. Huston pour la 4^{ème} livraison du *Répertoire National*. Ceux qui ne sont pas encore souscripteurs à cet ouvrage feront bien de s'empresser de le devenir.

— Quoique nous n'ayons pas l'habitude d'intervenir dans les querelles de nos correspondants, nous dirons néanmoins à la *Revue* que nous avons inutilement cherché, dans son article de quatre colonnes, une réponse aux questions qui lui sont posées par les *Vingt-cinq Lecteurs de la Revue*. Nous lui dirons plus tard ce que nous y avons trouvé.

— Nous n'avons pas eu le tems de répondre aujourd'hui à l'article de la *Revue Canadienne*, en réponse au nôtre de samedi, sur l'*Union et la nationalité*, mais nous ne le perdrons pas de vue. Nous lui prouverons comment nous n'avons jamais été du parti de MM. D. B. Viger et D. E. Papi-geau, et bien autres choses.

— Le feu s'est déclaré hier après-midi dans une maison en pierre sur la rue Craig, dont l'étage supérieur était occupé par M. Grafton, instituteur, et l'étage inférieur par A. F. Hutchison, épicière, et se communiqua immédiatement à la maison voisine occupée par M. McDonald, hôtelier. Le second étage ainsi que les ouvertures de ces deux maisons ont été consumées. L'étage inférieur a été endommagé beaucoup par l'eau. Elles étaient toutes deux la propriété de M. F. Mercure et n'étaient pas assurées.

— Nous sommes fâché qu'un incident imprévu nous ait empêché de publier notre feuille hier.

Aux Correspondants, etc.

UN ANCIEN MARCHAND paraîtra prochainement.
VOIX DU PEUPLE. Prochainement.
LACINTA. Nous attendions de vos nouvelles avec impatience, aussi avons-nous lu votre lettre avec d'autant plus de plaisir. Elle paraîtra dans notre prochain numéro.
J. O. B. St-Rémi. Reçu votre liste. Journaux expédiés.
W. B. Ecr. Buckingham. Nous sommes fâché de vous envoyer un No, aussi peu propre que celui que nous vous envoyons, mais c'est le seul qui nous reste.

Article Remis.

L'UNION.
COMMERCÉ (suite et fin).

**P. GENDRON,
IMPRIMEUR,**

No. 24, Rue St-Vincent, — Montreal.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son ATELIER TYPOGRAPHIQUE, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage; qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que:—

- LIVRES, PAMPHLETS,
- CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT,
- CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES,
- CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE,
- TRAITES, CARTES DE VISITES,
- CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES,
- PROGRAMMES DE SPECTACLE, ETC.

Blancs de toutes espèces pour MM. les Avocats, Notaires et Huissiers.

Le tout avec goût et célérité.

Tout le matériel de son établissement est NEUF, acheté depuis 5 ou 6 mois seulement.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Librairie et Atelier de Reliure

C. O. BEAUCHEMIN.

A VENDRE par le Soussigné:—
4000 Chemins de Croix double, élégamment reliés, avec gravures. Prix: 8 chelins la douzaine,
RÉGISTRES faits à demande pour les Régistrateurs;
Journals, Ledgers. Le tout à des prix réduits.
Répertoire pour les Notaires, avec index.

Le Soussigné a aussi l'honneur de prévenir le public, que l'on pourra se procurer tous les Livres en usage dans les écoles, ainsi que les fournitures des Bureaux.

C. O. BEAUCHEMIN,
No. 15, Rue St. Vincent.

Montréal, 9 déc.

CHARLES GAREAU,

MARCHAND-TAILLEUR,

A transporté son magasin au No. 87, RUE NOTRE-DAME vis-à-vis l'ancien palais de Justice, 2^e porte de M. Boivin, orfèvre.

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en mains un assortiment général de Draps fins, Casimeers français, Satin, Etoffes pour veste, Chemises fines, Cols, Collets, Cravates, Gants, etc.

Il a reçu ses livres de modes pour 1848.

Montréal, 12 avril 1848.

Pharmacie Centrale.

DR. PICAULT,
No. 69, Rue St. Paul,
MONTREAL.

LE VÉRITABLE
PORTRAIT DE S.S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE.

28 pouces de haut sur 22 de large.

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'école Italienne, sera bientôt mise en vente chez les soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ, S. S. PIE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI ILLUSTRE PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure lui mériteront, sans doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU ET LAMOTHE,
Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire.

Montréal, 20 novembre 1847.

A Vendre.

UN emplacement avantageusement situé, rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

—AUSSI—

UNE maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à M.

CHARLES GAREAU,
Tailleur, Rue Notre-Dame No. 87.

12 avril 1848.

Marchand-Tailleur.

LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU.

1^{er} Décembre 1847.

Brasserie Pigeon.

M. A DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se feront à l'avenir sous le nom de "PIGEON, SAUVAGEAU & Cie.

(NARCISSE PIGEON,
{ A. & T. SAUVAGEAU.

—Montréal, 9 fév. 1848.

Cours de Langue Française

EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera, DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir.

Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtel de Québec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. donnera son cours à domicile, aux dames et aux Demoiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUEBEC.

CHS. H. LASSISERAYE.

Montréal, 30 nov. 1847.

L'ORIENT,

VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN TERRE-SAINTE, EN TURQUIE ET EN GRECE.

PAR M. LÉON GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo, formant plus de 1000 pages, est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, N^o. 96, rue St. Urbain, ou à l'E-veché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie, vu qu'il n'en n'a été frappé, qu'un très petit nombre d'exemplaires, au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance

Montréal, 9 Octobre, 1847.

RESTAURANT COMPAIN,
PLACE D'ARMES.

M. COMPAIN, qui a été plusieurs années chef de la mess de deux brigades de carabiniers et du 77^e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la *Réforme* où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St-Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.

On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celle de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est qu'un Restaurant, tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toutes espèces, préparés à toute heure du jour.

Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix.

Il peut donner des diners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison.

Vraie soupe à la tortue en tout temps.

4 déc. 1847.

SALSEPAREILLE! SALSEPAREILLE!! SALSEPAREILLE!!!

Chasse du système le mercure qui y est contenu et guérit radicalement les maladies pour lesquelles on l'emploie généralement.

Pour plus de détails voir la *Minerve*, l'*Aurore*, le *Transcript*, le *Pilote*, etc. etc., agence centrale à la pharmacie du Dr. Picault, 69, rue St. Paul.



A VENDRE A CE BUREAU,

Quelques copies du premier volume de L'AVENIR. Ce volume contient entre autres matières intéressantes:

LECTURE DE E. PARENT, Ecr. *Du travail chez l'homme.*

ESSAI LU A L'INSTITUT-CANADIEN, PAR J. H: *Des besoins et de la position de la jeunesse canadienne-française.*

DON CÉSAR DE BAZAN. *Drame en cinq actes mêlé de chant.*

PRIX: UN ÉCU.

12 Février.

LE REPERTOIRE NATIONAL

OU RECUEIL DE

Littérature Canadienne.

On peut s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut-Canadien, à l'Hôtel du Canada et à l'Hôtel de Québec, ou en s'adressant franc de port à MM. Lovell et Gibson, Montréal.—20 nov.

CONDITIONS DU JOURNAL.

L'*Avenir* paraît tous les samedis dans l'après-midi sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

Le prix d'abonnement est de dix chelins par année, payables par semestre d'avance. On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Toute personne fournissant six abonnés, pourra devenir agent et recevra le journal *gratis*.

Le journal est rédigé par un comité de collaborateurs. Les communications etc., doivent être adressées au directeur de la société, affranchies et munies d'une signature responsable.

On recevra les abonnements au bureau du journal, chez M. P. GENDRON, no. 24, rue St. Vincent; à la chambre-de-nouvelles de l'INSTITUT-CANADIEN, no. 25, rue St. Gabriel; chez MM. E. R. FABRE, et Cie; ainsi que chez les agents ci-dessous:

AGENTS DE L'AVENIR.

- Québec, S. DRAPEAU.
- Trois-Rivières, P. NOURIE.
- Champlain, A. J. MARTINEAU.
- Berthier, P. J. GUITTÉ.
- Ste. Anne de la Pérade, L. BUREAU.
- Sorel, J. B. LAMÈRE.
- St. Ours, JOS. GERMAIN.
- St. Jean Dorchester, J. MARCHESSEAULT.
- St. Hyacinthe, M. LAFRAMBOISE ECR.
- Saint-Pie, J. C. BACHAND.

Imprimé pour les propriétaires par P. GENDRON, Imprimeur, No 24, rue St-Vincent, où l'on pourra laisser tous ordres, annonces, etc.